



S. I. D'AMENAGEMENT DES EAUX DES BASSINS VERSANTS ET DES ETANGS DU LITTORAL GIRONDIN (Siren : 253302806)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Carcans
Arrondissement	Lesparre-Médoc
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	21/09/1964
Date d'effet	21/09/1964

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Henri SABAROT

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	21 ROUTE DE BORDEAUX
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33121 CARCANS
Téléphone	05 56 03 90 20
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	43 094
Densité moyenne	27,93

Périmètres

Nombre total de membres : 11

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Arès (213300114)	5 775
33	Brach (213300700)	585
33	Lanton (213302292)	6 491
33	Lège-Cap-Ferret (213302367)	8 315
33	Le Porge (213303332)	2 641
33	Le Temple (213305287)	516
33	Sainte-Hélène (213304173)	2 683
33	Saint-Laurent-Médoc (213304249)	4 415
33	Salaunes (213304942)	846
33	Saumos (213305030)	558

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
33	CC des Lacs Médocains (243301413)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Hydraulique <i>L'objet du syndicat est le suivant : Mener à bien les études et travaux nécessaires et prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la gestion qualitative et quantitative des eaux superficielles et des nappes et milieux naturels associés ainsi que la conservation et la valorisation de ce patrimoine collectif. Dans ce domaine, il est également chargé de la défense des collectivités.</i> A la carte : La compétence a été conservée par : CC Médoc Atlantique, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'ARCACHON NORD ATLANTIQUE (COBAN ATLANTIQUE), CC Médoc Coeur de Presqu'Ile Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)